



François Desmazière

« Les citoyens s'engagent »

16, rue des Balances

62000 Arras

ADAV Arras

Maison des sociétés

16, rue Aristide Briant

62 000 Arras

Arras, le 4 mars 2014.

Madame, Monsieur,

Le mouvement « Les Citoyens s'engagent » souhaite proposer un nouveau modèle de gestion de la cité, en mettant nos expériences professionnelles, familiales et associatives variées au service de la gestion de notre ville. Toute notre démarche pour Arras s'articule depuis son éclosion sur une vision que nous souhaitons au plus près du local, construite par des citoyens de manière participative et avec l'objectif de faire entrer Arras dans le 21ème siècle. A ce titre, la place accordée aux modes actifs et transport en commun dans notre projet est primordiale.

Pour ce qui concerne la place du vélo dans la ville, nous partons du postulat qu'il n'est plus à démontrer ses avantages en termes de gain de temps pour les déplacements courts, son intérêt pour la santé (pour soi et pour les autres), son coût réduit dans le budget des familles, le sentiment de bien-être qu'il apporte, ou encore son intérêt en terme de régulation des flux intra-urbains. Il faut mener une action volontariste en soutenant à son usage par la pédagogie, l'information, l'action matérielle quand cela est nécessaire.

L'expertise locale de l'antenne de l'ADAV depuis 2004 est connue et reconnue par Les Citoyens S'engagent. Fête du Vélo depuis 2009, atelier-vélo, opérations de sensibilisation, prises de positions fortes lors des projets de réaménagement de la voirie (boulevard de



Strasbourg) font de l'Adav un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique plus "cyclable" à Arras.

Pour ce qui concerne le projet des Citoyens S'engagent, nos préoccupations principales s'articulent autour de l'amélioration de la vie quotidienne, du transport, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'attractivité de notre ville. Sur tout sujets, le développement du vélo est un outil indispensable.

Nous souhaitons, par exemple, dans le cadre de la "Ville à 1000 temps" mettre en place une Agence des Temps afin que la ville s'adapte aux besoins et au rythme de la vie personnelle, familiale et professionnelle pour faire gagner du temps aux Arrageois. Le vélo étant un mode de déplacement tout à fait adapté au milieu urbain, il est donc nécessaire d'encourager son usage.

Comment faire?

- En soutenant les acteurs maîtrisant l'expérience de la sensibilisation des différents publics (enfants, adultes, entreprises). Ne pourrait-on pas imaginer une sensibilisation, dès le primaire, dans le cadre des TAP?
- En ayant une action forte de redéfinition du plan de circulation afin de privilégier les modes doux, la création de zones de partage, une meilleure identification de la zone 30, des itinéraires cyclables de qualité et continus, double-sens cyclables.
- En passant du mode projet au mode réalisation afin de résoudre les "points noirs" du déplacement à vélo. Liaison Arras Sud / Centre ville : une passerelle? Rond-point de Tchécoslovaquie, grands axes routiers...
- En auditant l'offre de stationnement proposée. Si nous souhaitons fluidifier les déplacements, nous devons remédier aux manques de stationnement près des lieux publics, des lieux de l'intermodalité (gare, parkings de périphérie), des commerces, des lieux de formation. Peut-on mettre en place des vélobus, par exemple, si l'offre de stationnement est inexistante dans les écoles?

- En mettant en place les outils numériques de diffusion de l'information sur les itinéraires, les temps de parcours à l'image de ce que permet Géovélo pour la ville de Paris. (<http://www.geovelo.fr/>)
- En accentuant la concertation, les partenariats : avec les habitants, les acteurs de la société civile, la CUA, le Département et la Région (plan vélo de la Région voté le 21/11/2013)

Enfin, si l'on change de focale pour voir Arras à l'échelle d'un territoire plus large, il est temps de devenir une vraie ville "cyclable" et de réaliser le potentiel d'attractivité que cela peut représenter. Il est nécessaire de se projeter dès aujourd'hui dans l'Arras de demain. A l'image de la réussite économique de l'Eurovélo n°6, Saint Nazaire / Sulina, Arras sera située demain au coeur du schéma des Véloroutes Voies Vertes (EV5, V32, V31) et surtout étape de la Véloroute de la mémoire qui va relier Amiens à la Belgique. Réalise t-on le potentiel touristique qui s'offre à nous si l'on s'en donne les moyens?

Je vous assure de mon intention de poursuivre le dialogue avec votre association une fois élu et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et cordialement*



François Desmazière,
Conseiller Municipal d'Arras
Porte-Parole des « Citoyens s'engagent »